

LE P'TIT

Bacillais

N°16



« Si on veut obtenir quelque chose qu'on a jamais eu,
il faut tenter quelque chose qu'on n'a jamais fait. »

Périclès

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2017 s'achève et le fonctionnement de notre commune ne va pas s'arrêter pour autant.

Dans un premier temps je voudrais faire un point sur nos réalisations :

- Acquisition du terrain de madame GAUCHET dans le bourg pour 18 000 €

- Goudronnage et entretien de divers chemins pour 33 000 €

- Aménagement de la cour de l'école maternelle, fleurissement de l'entrée de la salle des fêtes, vente du chemin d'accès à la propriété du Tertre.

Des travaux ont été réalisés par le Conseil départemental du carrefour du Fougeray jusqu'à la limite de la commune avec Dragey-Ronthon pour la pose de fourreaux destinés au passage de la fibre optique. Ce n'est pas pour autant que nous aurons la possibilité de nous raccorder à la fibre.

Pour l'année 2018 nous ne prévoyons pas de gros programme d'investissement, nous devons engager

la construction de l'atelier communal, terminer l'aménagement du parc, futur lieu de convivialité, et continuer notre programme de voirie si possible.

Par l'intermédiaire du présent bulletin, je tiens à vous informer que EDF va procéder courant 2018 au remplacement de vos compteurs électriques par la mise en place des compteurs LINKY. Vous serez informé par un courrier de EDF environ 2 mois avant l'intervention, ensuite la société RSP (Relevé Service Plus) vous adressera un second courrier dans le mois précédent suivie d'une prise de rendez-vous par téléphone. La pose du nouveau compteur n'engendre aucun frais, le poseur ne doit pas vous facturer son intervention.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2018 et vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu le 14 janvier à 11h30 à la salle des fêtes.



Le Maire
Jean-Pierre MAINCENT



Les Vœux du Maire
le Dimanche 14 Janvier 2017
Jean-Pierre MAINCENT et l'équipe du conseil municipal
vous invitent à 11h30, à la Salle Communale

Mairie

Tél : 02.33.70.84.14
Fax : 02.33.70.80.49
Email : mairie.bacilly@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Permances des élus

Le lundi de 17h00 à 19h00 :

Jacqueline FRANCOIS ou Carole NAULLEAU

Le mercredi de 15h00 à 17h00 :

Marie-Claude LE TORREC ou Jean-Pierre MAINCENT

Le samedi de 10h00 à 12h00 :

Éric QUINTON

En cas de besoin, les élus reçoivent sur rendez-vous.

Réunion du 5 octobre 2016

Travaux de voirie

Les conseillers acceptent à l'unanimité la réalisation des chemins suivants :

- Le Petit Champillon pour 6174 €
- Le Grand Champillon pour 8493 €
- Les Fraïches pour 7170 €

Boulangerie

Le maire indique qu'il a été proposé un montant de 80 € pour l'occupation du local de la mairie, les conseillers proposent de reconduire l'autorisation d'utilisation du domaine public pour le local de dépôt de pains en fixant la redevance à 75 €.

Rapport annuel du SIAEP SARTILLY-SUD

Le conseil adopte à l'unanimité le rapport du SIAEP.

Réunion du 30 novembre 2016

Fusion des communautés de communes

et révision des compétences

Après délibération le conseil vote favorablement la modification des compétences communautaires.

Convention SAFER

Le maire présente une convention avec les services de la SAFER, cette convention d'une durée de 3 ans est renouvelable par tacite reconduction. Ladite convention est acceptée à l'unanimité.

Participation aux frais de scolarité par la commune de Sartilly baie Bocage

La mairie de SARTILLY BAIE BOCAGE demande la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants de Bacilly fréquentant les écoles de Sartilly. Le conseil à l'unanimité refuse de prendre en charge les frais de scolarité car la commune de Bacilly dispose d'école.

Réunion du 21 décembre 2016

Protection de la ressource en eau

Il est proposé à la commune d'adhérer à la charte d'entretien des espaces publics sans utilisation de produits phytosanitaires. Le personnel communal appliquant la loi depuis le 1er janvier interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires le conseil décide de ne pas adhérer à la charte.

Réunion du 1er février 2017

CLECT désignation d'un représentant

Le conseil communautaire a décidé que chaque commune soit représentée par un membre au sein de la CLECT. Le conseil municipal après avoir voté a élu Eric QUINTON en tant que représentant.

Tarif des salles communale pour 2017

Les conseillers municipaux décident de ne pas prévoir d'augmentation des tarifs pour cette année.

Vote des subventions :

Seules les associations de BACILLY ayant leur siège à Bacilly sont bénéficiaires de subventions.

Réunion du 9 mars 2017

Compte administratif et compte de gestion

Le compte administratif est accepté à l'unanimité, le compte de gestion dressé par le Receveur Principal n'appelant pas d'observation ni de réserves est accepté à l'unanimité.

Adoption du principe de la neutralité fiscale suite à la création de la Communauté d'agglomération MONT SAINT MICHEL NORMANDIE

Après délibération les conseillers à l'unanimité adoptent le principe d'application de la neutralité fiscale.

Vente du Chemin rural B28 du lieudit « Le Tertre »

Après en avoir délibéré et suivant l'estimation des Domaines le prix de vente du M2 a été fixé à 1 €.

Décide la vente dudit chemin à la SCI MONTERTRE représentée par Monsieur MASSE au prix de 1 € le M².

Réunion du 12 avril 2017

Travaux de voirie

Pour 2017 il a été décidé d'ouvrir le programme de voirie suivant :

L'Ourserie pour 4 457 €, le Gavillage pour 5700 €, la robine pour 18121 € et Messey pour 5272 € soit un investissement total de 33550 €.

Acquisition d'une parcelle de terrain

Le C.M. Décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée ZY21 appartenant à Madame GAUCHET pour un montant de 18 K€. Cette parcelle étant destinée à réaliser la construction de l'atelier communal.

Affectation des résultats du compte administratif

- l'excédent de fonctionnement étant de 326486 €, il a été décidé d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Section investissement en recettes 113753 €
- Section fonctionnement en recettes 212733 €

Bail commercial du Salon de coiffure et du Bacillais

les 2 baux étant arrivé à échéance le C.M. A décidé les renouveler.

Réunion de juin 2016

Convention avec le FDGDON

Le C.M. Décide l'adhésion à la convention du FDGDON moyennant une participation de 29 €.

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération MONT SAINT MICHEL NORMANDIE :

Après délibération les conseillers votent comme suit pour 5 contre 2 abstentions 3 décident d'ajouter dans les statuts de la COMAG les compétences facultatives « Tourisme, Aménagement et Equipements de sites touristiques «sécurisation de l'accès au Mont Saint Michel.

Réunion du 20 septembre 2017

Modification du SDEM et extension de périmètre :

Le C.M. Accepte la modification des statuts et l'extension du périmètre par l'adhésion de la commune de TORIGNY les villes.

Approbation du rapport de la CLECT

Le C.M. Approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT tel que présenté.

L'association « Vivre à Bacilly » existe depuis 21 ans et elle ne cesse de nous proposer de nouvelles activités au fil des ans, pour la plus grande joie des Bacillais !!!

Magalie JOSSEAUME (*Présidente*) nous a reçu en toute simplicité à son domicile pour partager avec nous l'énergie qu'elle met au service de l'association et des habitants depuis 2011, année où elle a repris la présidence de « Vivre à Bacilly ».

Son équipe est composée de 5 personnes : Dominique RENAULT vice-président, Francine GUILLOUET secrétaire, Aurélie JOSSEAUME trésorière, Christelle PIGEON et Annie DOMMANGE CHARRIER membres. Et ils ont tous à cœur de nous proposer des activités au plus proche de nos attentes.

- Cours de gym, le lundi de 19h15 à 20h15 avec Maxime
- Cours de gym, plus rythmé, le mardi de 20h15 à 21h15 avec Laurence
Ses deux cours rencontrent un beau succès puisqu'une vingtaine de personnes sont présentes sur chaque cours.
- Cours de yoga, le jeudi de 20h30 à 22h00 avec Grégoire
L'engouement pour le yoga ne se dément pas et les adhérents sont de plus en plus nombreux d'année en année, aujourd'hui 26 personnes sont inscrits.
- Du tennis de table était proposé le lundi de 20h30 à 22h00, mais cette année pas d'adepte pour l'activité, rendez-vous l'année prochaine !!!

Des ateliers ont été mis en place :

- La couture, le mardi de 20h00 à 22h00 environ 8 personnes
- La peinture, le mercredi de 17h00 à 19h00 (sauf le 2ème mercredi du mois) environ 8 personnes
- La photographie, le jeudi de 18h00 à 20h00 « nouveauté »

Ses ateliers sont mis en place pour échanger en toute générosité sur une passion commune. « N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, si vous avez des talents à partager nous pouvons mettre en place des ateliers comme actuellement la couture et la photo. Les personnes peuvent s'inscrire au cours de l'année. » Précise Magalie.

D'autres animations ponctuelles rythment nos années :

- Le tournoi de pétanque en juin, grande mobilisation environ 20 équipes, les gains de l'inscription (5€) sont redistribués aux gagnants, une buvette est mise en place pour l'occasion.

- Les trois randonnées annuelles, la première en avril/mai en journée, la deuxième et la troisième en soirée se déroulent le premier mardi du mois de juillet et le dernier mardi du mois d'août (2€ la ballade et gratuit pour les adhérents de l'association), les marcheurs sont de plus en plus nombreux. « Les randonnées sont un moment de convivialité, un lieu d'échange ».

- Les enfants ont eu aussi leurs animations, un spectacle de fin d'année (2€ et 4€ pour les enfants hors commune) entièrement financé par l'association. Des sorties organisées environ tous les 2 ans, exemples : patinoire le Yéti, l'Ange Michel, Event Park, l'Accrobranche...
Toutes ses sorties très appréciées des enfants et des parents de la commune, rencontrent toujours une belle adhésion.

Magalie est proche des gens et elle aime faire plaisir, ça se ressent lorsqu'elle parle de son association et des personnes qui l'entourent. Elle souhaite aussi organiser des opérations avec les autres associations de la commune, comme avec l'APE, lors du marché d'automne ou l'association organise un troc aux plantes.

Pour Magalie, le partenariat avec les autres est important. Généreuse, elle ouvre la porte à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre l'association pour donner du temps, de l'aide et des idées. « Je pense que les différentes associations de la commune mais également la bibliothèque sont toujours en recherche de bénévoles ».

Le mode de communication de « Vivre à Bacilly » : le site vivrebacillyjimdo.com, le petit Bacillais, la presse, les affiches chez les commerçants « flyer » et les mails auprès des adhérents.

Magalie et les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous voir nombreux en cette nouvelle année 2018.



INVITATION AU CABARET de BACILLY « LA GUINGUETTE » pour la journée de nos aînés.

Le 8 octobre, avant de se retrouver au cabaret « La Guinguette » de Bacilly, la journée a commencé par un bel office religieux organisé par Mme BOUDANT. Nous la remercions pour son dévouement et de son implication pour nos aînés.

La plupart des guinguettes sont localisés sur les bords de la Seine et de la Marne mais M. le Maire et les membres de la commission de l'action sociale accompagnés de leur conjoint(e) ont accueilli les 90 personnes qui ont répondu à l'invitation. L'événement se tenait à la salle de convivialité, pas loin des rives du « Lerre ».

Entouré des élus et des membres de la commission de l'Action Sociale et de leurs conjoints, tous revêtus style guinguette, Mr Le Maire a souhaité à tous la bienvenue. Il rappelle également que les 11 foyers dans l'incapacité de se déplacer à ce repas se sont vu remettre un colis par les membres de la commission.

L'histoire des guinguettes commence à Paris dans les années 1700. Ce sont des établissements qui servent du guinguet, un vin des environs de Paris soit disant 'tellement aigre qu'il fait danser les chèvres ». Mais rien de tout cela, notre repas fut concocté par le traiteur M. COUGET Bertrand de Saint Michel et servi avec de bons vins.

Ce repas, c'est aussi l'occasion, d'honorer les plus âgés des personnes présentes par un bouquet de fleurs et champagne : Mme GILLES Gabrielle, Mme BARENTON Marie Thérèse, M. HERBERT Fernand et de M. MORAZIN Louis, sans avoir oublié nos doyens de la commune non présents, Mme COUDRAY Madeleine et M. LOZANO.

Véronique Marcel, accordéoniste, chanteuse de Granville accompagné parfois de Mr PORCHET, habitant Bacilly, ont charmé l'auditoire.

Nos aînés ont tournoyé sur la piste de danse aux flonflons des accordéons jouant de la valse musette ou de la java ; où « les couples ont l'air plus amoureux qu'ailleurs » dans un décor qui enveloppait ce lieu d'une nostalgie d'un passé « populaire ».

Tous les invités sont repartis avec un petit pot de confiture au couleur vichy qui rappelait l'ambiance de la bonne époque.

Merci à tous les acteurs de cette merveilleuse journée.

M. le Maire et la commission action sociale vous donnent rendez vous dimanche 9 septembre 2018 et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année 2017.



Le 4 septembre 103 élèves ont fait leur rentrée dans les 4 classes. Désormais le RPI fonctionne sur le rythme scolaire de 4 jours avec de nouveaux horaires :
 À Bacilly 8h45/12h05 et 13h35/16h15 et à Vains 8h40/12h et 13h30/16h10

Cette année, les classes collaborent avec le musée d'art moderne Richard Anacréon de Granville. A l'issue des visites et des ateliers de production en classe, les élèves guideront leurs parents lors du vernissage de leur exposition le vendredi 23 février au musée. Les visiteurs du musée pourront donc voir le travail de nos artistes en herbe pendant quelques semaines.



Deuxième visite au musée pour les Petites et moyennes sections de Bacilly le mardi 14 novembre

Au programme des activités sportives

- En septembre et octobre les CE1/CE2 ont pratiqué le hockey le mardi après-midi à la salle Roger Lemoine. Ce sera le tour des CM1/2, le vendredi de mars à mai.



Séance de Hockey

- De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et mars selon les classes.
- Les classes de maternelle et GS/CP participeront aux rencontres de rondes et jeux dansés à Avranches en février.
- Les CM1/2 participeront aux rencontres d'orientation au printemps.

Au programme des activités culturelles

- Toutes les classes assisteront théâtre d'Avranches
- Les classes de PS/MS et GS/CP iront au cinéma en partenariat avec d'autres classes.
- La classe de CM1/2 participe au projet école et cinéma et assistera à deux projections.
- Les quatre classes participeront au prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly.
- Atelier et visite au musée R. Anacréon de Granville.

Les classes de Vains ont aussi pu découvrir différentes facettes du patrimoine granvillais : visite du port et de la criée, visite et atelier découverte à l'aquarium.

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient l'Association de Parents d'Elèves pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Au nom des enseignants et des élèves Joyeuses fêtes de fin d'année.

Sandrine LEGRAND
Directrice du RPI



Apprentissage de l'utilisation des tablettes numériques dans les classes

Régulièrement les enfants mettent la main à la pâte



Naissances

7 janvier 2017	Louane Lechevretel
19 janvier 2017	Gwladis Rodembourg
17 février 2017	Josselin Esnault
20 février 2017	Justine Boudant
23 février 2017	Ayaz André
21 mars 2017	Suzanne Darroux
11 avril 2017	Elise Cucu
15 avril 2017	Charles Masse
24 avril 2017	Camille et Florent Beuve
17 juillet 2017	Gabriel Waxin
22 Novembre 2017	Oscar SINEUX



Décès

14 décembre 2016	Brigitte Morin née Batard
18 décembre 2016	Geneviève Guilleux
20 janvier 2017	Léandre Gervis
16 mai 2017	Guy Lefesté
4 juin 2017	Franck Lancelot
15 juin 2017	Roger Tobiana
3 juillet 2017	Thérèse Lemasle née Levalet
21 septembre 2017	Mercédès Thomas
8 octobre 2017	Aline Lefevre
26 octobre 2017	Jeanne Machon née Annézo

RAPPEL IMPORTANT

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu le **JEUDI**.
Des sacs poubelles transparents sont à votre disposition
à la mairie (*aux horaires d'ouverture*).

JARDINAGE - BRICOLAGE

L'arrêté préfectoral du 20/06/2005, fixe les heures de
bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils
bruyants du :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

INTERDICTION DU BRÛLAGE

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 Novembre
2013 instaure le principe général d'**INTERDICTION DU
BRÛLAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agri-
coles et forestière, même pour les communes rurales, et
ce, tout au long de l'année.

**Les déchets végétaux doivent être : compostés sur place,
broyés ou emmenés à la déchetterie**

Bibliothèque de Bacilly

Lundi 16h30 - 18h00
 Mercredi 11h45 - 12h15 / 14h30 - 16h30
 Samedi 10h00 - 12h00
 Accès internet en libre-service

Relais Poste «Le Bacillais»

ouvert tous les jours sauf le mercredi.

Assistantes Maternelles

Sylvie Aumont - 2 Le Fougeray
 Laëtitia Briant - 13 Rue du Lerre
 Nadège Carlier - 15 Le Fougeray
 Stéphanie Gautier - 4 La Vauverderie
 Fanny Leenaert - 3 Le Manoir du Vivier
 Sandrine Léger - 9 Le Manoir du Vivier
 Christine Renault - 9 Rue Saint Gratien

Ecole RPI Bacilly - Vains

Directrice : Sandrine Legrand
 02.33.70.87.38 ou 02.33.70.87.43

Services Médicaux

Infirmière - M^{me} Barreau - Bacilly - 02.33.70.80.62
 Permanence : 8h30 à 9h00 du lundi au vendredi
 et sur rendez-vous.

Carte d'identité

Nouveauté : seules les mairies équipées de bornes biométriques sont habilitées à les délivrer.
Avranches est la mairie la plus proche de chez nous.

Déchetterie de Montviron

02.33.48.43.85
 du 1er mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi,
 samedi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi,
 vendredi, samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Conseil Général de la Manche

Spot 50 : pour les jeunes de 11 à 15 ans. Un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires. Rens. : www.t-jeune.manche.fr

La Vie au Quotidien**Janvier**

Mardi 2, galette des rois pour les adhérents au Club de l'amitié
Lundi 8 reprise de l'école après les fêtes de fin d'année
Mercredi 10, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
Dimanche 14, Vœux du maire et ses conseillers à 13h30 dans la salle des fêtes

Février

Mercredi 14, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
Samedi 24, vacances d'hivers jusqu'au dimanche 11 mars
Mercredi 28, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié, inscription à partir de 13h15

Mars

Mercredi 14, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
Nuit du samedi 24 et dimanche 25
Changement d'heure (+ 1 heure)

A Pâques, une chasse aux œufs organisée par l'APE du Rpi Bacilly-Vains

Avril

Mercredi 11, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
Mardi 17, fête des anniversaires du 1er quadrimestre au Club de l'amitié
Mercredi 18, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié inscription à partir de 13h15
Dimanche 22, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 10h00

Au printemps, une rando-énigme organisée par l'APE du Rpi Bacilly-Vains

Judi 26, 1er jour des vacances de printemps jusqu'au dimanche 13 mai

Mai

Mercredi 9, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00

Juin

Mardi 5, assemblée générale du Club de l'Amitié suivi d'un repas le midi
Mercredi 13, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
Samedi 16, tournoi de pétanque en doublette organisé par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 13h30 sur le terrain derrière la salle des fêtes.

Samedi 16, un apéro concert organisé par l'Ape du Rpi Bacilly-Vains

Juillet

Mardi 3, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 20h00 place de l'église de Lolif

Pour plus d'information sur ces manifestations, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations et Céline au café le Bacillais.

VENEZ NOMBREUX !!!